

# Le **Guerin** *info*



**SPÉCIAL**

**Plan Communal de Sauvegarde**

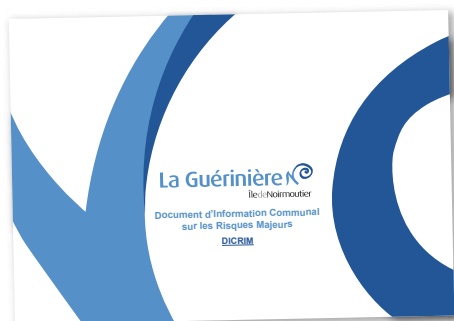
**Fiche d'information à compléter et à retourner à la mairie**  
*(en page 4)*

**Hiver 2014 - N°19**

**La Guérinière**   
Île de Noirmoutier

L'information et la sécurité des populations en cas d'événement majeur pouvant présenter des risques et nécessitant des précautions particulières nous incombent et ont fait l'objet de deux documents spécifiques :

## Le document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)



Concernant notre commune, il avait été remis à chacun en 2012; il est toujours valable et disponible en mairie pour ceux qui en souhaiteraient un nouvel exemplaire ; il est également consultable sur notre site internet [www.laguérinière.fr](http://www.laguérinière.fr) rubrique « sécurité »

**Le plan communal de sauvegarde** élaboré en 2012 vient de faire l'objet d'une mise à jour avec la nouvelle équipe municipale ; il a également été doté de moyens complémentaires d'alerte que nous portons à votre connaissance par ce bulletin spécial que vous êtes invités à lire avec attention.

Lorsqu'un événement d'importance majeure (appelée aussi « alerte rouge ») mettant en jeu votre sécurité est attendu ou vient de survenir, il nous revient de vous alerter et d'assurer votre sécurité.

Nous avons mis en place différents moyens pour remplir cette mission de la manière la plus efficace possible et prenant en compte une difficulté non négligeable concernant les résidences occupées de manière saisonnière.

## Les Dispositifs d'alerte communaux :

- **Le déclenchement de la sirène**
- **La circulation de véhicules communaux avec message d'alerte** diffusé par mégaphone
- **La mobilisation de délégués de quartier** particulièrement attentifs aux personnes vulnérables (handicap – âge – dépendance)
- **La mise en place d'un système d'alerte par message téléphonique** envoyé sur tous les numéros recensés dans une banque de donnée constituée à partir de l'annuaire téléphonique et complétée à votre demande par un numéro de portable ou un numéro « liste rouge » qui restera confidentiel dans ce fichier dédié.

Pour que nous puissions inscrire un numéro de téléphone spécifique, il vous appartient de nous le communiquer à partir du document ci-après complété et transmis à la mairie par les moyens suivants :

- remise en mairie à l'accueil
- envoi par courrier à la Mairie de La Guérinière  
2, place René Ganachaud – 85680 LA GUERINIERE
- envoi par document complété et scanné à : [mairie@la-gueriniere.fr](mailto:mairie@la-gueriniere.fr)



**Ces dispositions n'exonèrent aucun d'entre nous de son civisme et de sa responsabilité individuelle et collective dans des situations exceptionnelles.**

## DISPOSITIF D'ALERTE TELEPHONIQUE CEDRALIS

Comme prévu par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :  
- La constitution de ce fichier a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL dûment délivrée le 02 Octobre 2014.  
- le signataire du présent document dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression le concernant.

Ce droit peut s'exercer à tout moment auprès de la mairie.



### FICHE DE RECUEIL DE NUMEROS D'APPEL à compléter à retourner à la Mairie

Je soussigné Nom (*en majuscules*).....  
Prénom .....

Souhaite, si la commune doit m'alerter en cas d'événement majeur, que soit(ent) utilisé(s) le(s) numéro(s) de téléphone suivant(s) :

Numéro d'alerte principal : \_ \_ \_ \_ \_

Ce numéro est inscrit dans l'annuaire :  oui -  non

Ce numéro est sur liste rouge :  oui -  non

Je n'ai pas de téléphone fixe, je souhaite être prévenu sur le numéro suivant :

Numéro de portable : \_ \_ \_ \_ \_

De façon complémentaire, je souhaite que l'alerte soit transmise sur les numéros fixes ou mobiles suivants :

Premier numéro complémentaire : \_ \_ \_ \_ \_

Deuxième numéro complémentaire : \_ \_ \_ \_ \_

Document complété le

Signature